

Votre commune est engagée dans...



## 1 Charte à 3 Niveaux pour une progression en 5 ans

### niveau 1...

Raisonnement le **désherbage** des espaces publics, former les agents techniques, communiquer auprès de la population.

### niveau 2...

Réduire **signifiquement les pesticides** dans les espaces publics, sensibiliser les jardiniers amateurs et communiquer envers tous.

### niveau 3...

Supprimer la **totalité des pesticides** dans les espaces publics, organiser des événements et respecter ces engagements pour les nouveaux aménagements.



Plus d'informations sur :  
[www.croppp.org](http://www.croppp.org)  
[www.frapna-zeropesticide.fr](http://www.frapna-zeropesticide.fr)  
[www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)

## De la nature en ville

La présence de **végétation spontanée** au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de pair avec un **changement de pratiques**.



Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la **santé publique** et de la **qualité des eaux** qui vous entourent.



Avec le soutien financier, pour  
l'animation de la charte



**objectif  
zéro pesticide**  
dans nos villes et villages

*L'engagement de  
votre commune  
pour préserver votre santé  
et votre environnement*



Charte régionale d'entretien  
des espaces publics